



SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

PFC LE THILLAY

PROJET D'ACCORD OTT

Un avenant à l'ancienne OTT a dû être signé le 15 février 2023 pour trois mois de prolongation afin de donner le temps de bien négocier la nouvelle OTT !

Vous souhaitez en savoir plus sur les avancées obtenues par la CFDT ?

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre militant CFDT local !



Adhérez en ligne

CFDT SF3C
23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtSF3c.org
www.cfdtsf3c.org



Les PFC d'Île de France font leur petite révolution en décidant plus ou moins en même temps d'engager la réorganisation de leurs régimes de travail. Il est vrai que l'accélération des flux bouscule les organisations des plateformes mais il ne faut pas que ce soit au détriment des personnels. Comme à son habitude, la CFDT est partie prenante des concertations et négociations. Une équipe s'est constituée pour mener à bien ces négociations en totale coordination avec les agents des différents sites.

■ Une OTT qui n'arrange pas tout le monde

Les discussions ont bien avancé et l'on est déjà à la plénière conclusive de l'accord OTT. Pas moins de trois versions ont été proposées et ont bien évolué. Plusieurs bilatérales et plénières ont été organisées et la CFDT a poussé fortement les demandes des agents collectées dans nos différentes HMI. L'OTT dans sa globalité est bien perçue par l'ensemble des collègues. Toutefois, nous déplorons la politique de la direction consistant à taper sur les brigades du matin au point de n'y accepter que des équipiers spécialisés. Ce qui pousse les équipiers à devoir intégrer malgré eux d'autres brigades. L'impact est réel et doit être pris en considération dans un Accord Social et Financier (ASF) que la CFDT a réclamé et obtenu.

■ Les nouveaux horaires retenus

→ Brigade A matin :

35 Heures en moyenne sur une période de 2 semaines							
4 jours de repos dont 3 consécutifs sur la période de référence							
Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
S1	RCY	5h30-12h30	5h30-12h30	5h30-12h30	5h30-12h30	5h30-12h30	RH
S2	5h45-12h45	5h30-12h30	5h30-12h30	5h30-12h30	5h30-12h30	RCY	RH

À noter un décalage de 15 minutes à la prise de service pour les collègues qui ont évité une prise de service à 5 h du matin voire à 4h dans la première version du projet d'accord. Ce sera une brigade spécifiquement composée d'équipiers spécialisés.

Pour la CFDT, personne ne doit être oublié et laissé de côté. Pour cela, un dispositif d'accompagnement sérieux doit être proposé à ceux qui le souhaitent pour retrouver un poste ou une mobilité.

→ Brigade B mixte :

35 Heures en moyenne sur une période de 2 semaines							
5 jours de repos dont 3 consécutifs sur la période de référence							
Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
S1	PNT	8h30-17h02	8h30-17h02	8h30-17h02	8h30-17h02	8h30-17h02	RH
S2	PNT	8h30-17h02	8h30-17h01	8h30-17h01	8h30-17h01	RCY	RH



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

→ Brigade D soirée :

32H55 en moyenne sur une période d'1 semaine							
2 jours de repos consécutifs sur la période de référence							
Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
S1	16h30-23h17	16h30-23h17	16h30-23h17	16h30-23h17	16h30-23h17	RH	RH

→ Brigade E nuit :

32H32 en moyenne sur une période d'1 semaine							
3 jours de repos dont 2 consécutifs sur la période							
Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
S1	19h30-3h38	19h30-3h38	19h30-3h38	19h30-3h38	19h30-3h38	RH	RH
1 repos dans la période du lundi au vendredi !							

NB : Les anciennes brigades DJHI qui se transforment en CFGH sont reconduites en l'état.

La dernière plénière a lieu ce 25 mai et la CFDT continue à porter votre voix. De plus notre syndicat tient ses HMI ce même jour et ceci tous les mois. N'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes et remarques. Nos militants sont à vos dispositions !

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS**

CFDT, LE SYNDICAT QUI AVANCE



Adhérez en ligne

CFDT SF3C

23 rue d'Alleray 75015 Paris
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org
www.cfdtsf3c.org



Ne pas jeter sur la voie publique